Déclaration liminaire
CTR SIMU du 5 juin 2018

Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Depuis le dernier CTR, le directeur central, le Général de Division Aérienne Philippe TOUBIN nous a quitté pour rejoindre l'équipe de montée en puissance de la Direction de la Maintenance Aéronautique (DMAE) le 14 février 2018. Il a été remplacé par le Général de brigade Noël OLIVIER. La **CFDT/CFTC** souhaite que la qualité du dialogue social que l'ancien directeur avait instauré lors de son commandement perdure.

La nouvelle LPM a été présentée par la ministre des Armées, Florence PARLY en ce début d'année. Même si la **CFDT/CFTC** entend rester vigilante, elle peut toutefois se satisfaire d'une augmentation du budget des armées qui permettra autant de pérenniser le plan de charge de nos établissements que d'augmenter le complément indemnitaire annuel (CIA) pour les fonctionnaires dans les 5 prochaines années.

Cependant, la **CFDT/CFTC** regrette que le PPCR soit reporté d'un an, que le point d'indice soit une nouvelle fois gelé, que le taux promus/promouvables pour les catégories C soit en baisse et que le gouvernement ait pris la décision de remettre en place le jour de carence. En fin de compte, c'est le pouvoir d'achat de tout un chacun qui baisse.

Les modifications fin 2016, des décrets sur le statut des ouvriers de l'état, ont permis de supprimer les groupes IVN et V. Désormais, tous les ouvriers de l'état débutent leurs carrières en VIème catégorie. La reprise des embauches d'ouvriers d'état mettent en concurrence des services qui recrutent le même type de profils. Il est incompréhensible que la formation lourde dispensée aux futurs Pyrotechniciens n'apporte aucun avantage vis-à-vis des embauches directes. La **CFDT/CFTC** souhaite qu'une réflexion soit menée pour pouvoir « récompenser » les professions dites à haute technicité.

Pour ce qui nous concerne, la **CFDT/CFTC** se désole que le programme des formations qualifiantes « PYROTECHNICIEN » ait été modifié. Ces formations prévues initialement en juin (information donnée lors du dernier CTR et confirmée à

différentes reprises) ont été repoussées à Septembre. Cette décision qui a surpris les établissements concernés – beaucoup l'ont appris par hasard au détour d'une conversation deux semaines avant la date prévue initialement - a pour conséquence de reporter la date effective d'avancement des agents concernés et donc la rémunération afférente. La façon de faire est totalement inadmissible, les agents n'ont pas à être victimes des lenteurs de l'administration.

De plus, la **CFDT/CFTC** voudrait qu'une règle claire soit établie concernant le problème de délocalisation des épreuves pratiques avant le début de la formation, et qu'elle ne soit pas dépendante du bon vouloir des examinateurs.

Enfin, toujours au sujet des formations, la **CFDT/CFTC** souhaite avoir un Retex sur le contenu des formations initiales aux CFD et EMB. Certains dépôts se plaignent d'un manque de connaissances pratiques permettant de travailler dès l'arrivée dans les dépôts au profit de connaissances théoriques sans réel intérêt au quotidien.

La **CFDT/CFTC** tient une nouvelle fois à soulever la problématique de certains dépôts qui reçoivent des matériels inadaptés et différents de ceux qu'ils ont commandés. Cette problématique semble récurrente.

La **CFDT/CFTC** demande des explications entre ce qui semble transparaitre sur les planches concernant les EST, à savoir renforcement des équipes chargées de les rédiger et les diminutions de personnels dévolus à ces tâches dans certains établissements.

La **CFDT/CFTC** souhaite vous interpeller sur les problèmes de communication et de dialogue social au sein de certains établissements.

La **CFDT/CFTC** aimerait enfin que soit abordée la problématique RPS. Il y a au sein du SIMu une impression d'augmentation sensible des cas de RPS, bien que souvent, ceux-ci ne soient pas repérés car associés à des noms et les personnes concernées ne veulent pas être exposés. Le SIMu doit prendre des mesures pour éviter que ces comportements perdurent.

Merci de votre attention.